



Communiqué

CONCOURS POUR LE PRIX

« JEUNE ENTREPRENEUR(E) FRANCOPHONE »

L'appel à candidature est ouvert

Paris, le xxxxxxxxxxxx – La deuxième édition du *Prix « Jeune entrepreneur(e) francophone »* est ouverte aux jeunes femmes et hommes de l'espace francophone âgés entre 18 et 35 ans.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec l'appui de ses partenaires, lance la 2^e édition du Prix « *Jeune entrepreneur(e) francophone* » qui a pour vocation de soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes, donner de la visibilité à leurs projets et initiatives et les encourager à persévérer. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et la CONFEJES apportent leur partenariat à l'OIF et s'associent cette année encore à l'organisation du Prix de 2018, avec la participation de l'entreprise Ernst et Young (EY).

Ouvert aux jeunes entrepreneurs femmes et hommes âgés de 18 à 35 ans, l'appel à candidatures cible les candidats ressortissants d'un pays membre de la Francophonie, d'ores et déjà propriétaire d'une entreprise confirmée avec des réalisations vérifiables. Ce concours couvre les champs de l'économie mauve; les technologiques de l'information et de la communication; l'économie circulaire et solidaire; le développement durable; l'agriculture et les ressources marines.



Les lauréats de l'édition 2017 recevant leurs prix des mains de la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, et de Francine Landry, Ministre de la Francophonie du Nouveau Brunswick,

« Par ce prix, nous célébrons le dynamisme et l'appétit créatif des jeunes entrepreneurs francophones sur les cinq continents. Avec une belle énergie entrepreneuriale, ces acteurs de changements apportent des solutions novatrices aux défis actuels et contribuent concrètement au développement économique durable et responsable de leurs communautés », a souligné Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'édition 2017.

Sur la base de critères établis par des gestionnaires d'entreprises qui composeront le Jury, deux jeunes entrepreneurs, une femme et un homme, se verront récompensés d'une dotation de 10 000 euros et d'un suivi promotionnel. La cérémonie officielle de remise du Prix aura lieu à Erevan en Arménie en octobre 2018 à l'occasion du XVII^e Sommet de la Francophonie en 2018 et en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 juillet 2018 à 23h59, temps universel.

Pour plus amples informations sur l'appel à candidatures, veuillez poursuivre sur le lien qui suit : www.jeunesse.francophonie.org

Contacts et renseignements :

M. Ma-Umba MABIALA

Directeur de l'éducation et de la jeunesse de
l'OIF

Mme Catherine BOUCHER

Attachée de communication
jeunesse@francophonie.org

M. Yves NASSOURI

Spécialiste de programme
jeunesse@francophonie.org